

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour débiter votre formation, une évaluation préalable de vos compétences, d'une durée de **45 minutes**, va être réalisée. Une seconde évaluation sera réalisée lors de votre 1ere leçon de conduite.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours, de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

II – Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- vos compétences psychomotrices,
- vos motivations.

III – Le moyen utilisé

L' évaluation préalable est réalisée en agence sur tablette .

la seconde évaluation sera réalisée dans le véhicule-école avec votre futur moniteur.
(exemple de fiche d'évaluation ci-contre)



IV – Information du public

Le procédé de l'évaluation est expliqué de manière individuelle.

[Tapez ici]

1.1

[Tapez ici]